

KEY PLAN  
PLAN CLÉ

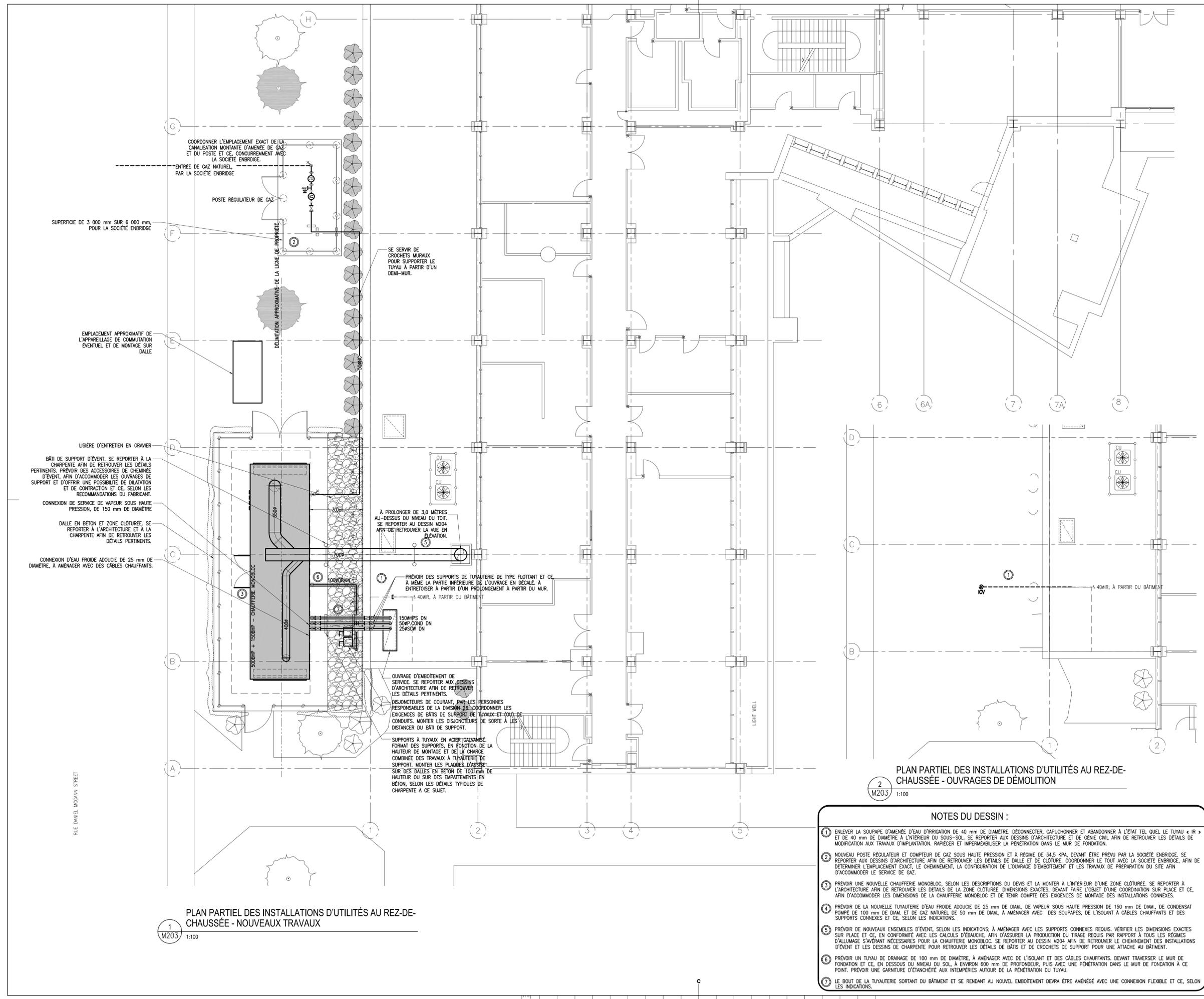
| révision | document                         | date       |
|----------|----------------------------------|------------|
| 05       | DOCUMENT DE SOUMISSION           | 2014/12/10 |
| 04       | POUR FINS D'EXAMEN               | 2014/10/09 |
| 03       | DOCUMENT À 99 % À FAIRE RÉVISER. | 2014/07/14 |
| 02       | DOCUMENT À 66 % À FAIRE RÉVISER. | 2014/05/30 |
| 01       | DOCUMENT À 33 % À FAIRE RÉVISER. | 2014/02/28 |

|   |                                           |    |
|---|-------------------------------------------|----|
| A | A detail no. n° du détail                 | A  |
| C | B location drawing no. n° de localisation | BC |
|   | C drawing no. n° du dessin                |    |

project 555/601/615,  
RUE BOOTH –  
CHAUFFERIE AUTONOME

drawing 601, RUE BOOTH –  
TRAVAUX DE  
MÉCANIQUE, AU  
REZ-DE-CHAUSSÉE

|                     |                               |              |
|---------------------|-------------------------------|--------------|
| designed            | R. LEONARD                    | conçu        |
| date                | 2014/01/22                    |              |
| drawn               | S. VALLIER                    | dessiné      |
| date                | 2014/01/22                    |              |
| revised             | R. LEONARD                    | révisé       |
| date                | 2014/01/22                    |              |
| approved            | R. LEONARD                    | approuvé     |
| date                | 2014/01/22                    |              |
| tender              | C. CAMPBELL                   | soumission   |
| PWC Project Manager | Administrateur de projets TPC |              |
| project no.         | R.060128.002                  | n° du projet |
| drawing no.         | M203                          | n° du dessin |



PLAN PARTIEL DES INSTALLATIONS D'UTILITÉS AU REZ-DE-CHAUSSÉE - OUVRAGES DE DÉMOLITION

- NOTES DU DESSIN :
- ENLEVER LA SOUPAPE D'AMENÉE D'EAU D'IRRIGATION DE 40 mm DE DIAMÈTRE. DÉCONNECTER, CAPUCHONNER ET ABANDONNER À L'ÉTAT TEL QUEL LE TUYAU < IR > ET DE 40 mm DE DIAMÈTRE À L'INTÉRIEUR DU SOUS-SOL. SE REPORTER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE ET DE GÉNIE CIVIL AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE MODIFICATION AUX TRAVAUX D'IMPLANTATION. RAPIECER ET IMPERMEABILISER LA PÉNÉTRATION DANS LE MUR DE FONDATION.
  - NOUVEAU POSTE RÉGULATEUR ET COMPTEUR DE GAZ SOUS HAUTE PRESSION ET À RÉGIME DE 34,5 KPA, DEVANT ÊTRE PRÉVU PAR LA SOCIÉTÉ ENBRIDGE. SE REPORTER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE DALLE ET DE CLÔTURE. COORDONNER LE TOUT AVEC LA SOCIÉTÉ ENBRIDGE, AFIN DE DÉTERMINER L'EMPLACEMENT EXACT, LE CHEMINEMENT, LA CONFIGURATION DE L'OUVRAGE D'EMBOÎTEMENT ET LES TRAVAUX DE PRÉPARATION DU SITE AFIN D'ACCOMMODER LE SERVICE DE GAZ.
  - PRÉVOIR UNE NOUVELLE CHAUFFERIE MONOBLOC, SELON LES DESCRIPTIONS DU DEVS ET LA MONTER À L'INTÉRIEUR D'UNE ZONE CLÔTURÉE. SE REPORTER À L'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE LA ZONE CLÔTURÉE. DIMENSIONS EXACTES, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION SUR PLACE ET CE, AFIN D'ACCOMMODER LES DIMENSIONS DE LA CHAUFFERIE MONOBLOC ET DE TENIR COMPTE DES EXIGENCES DE MONTAGE DES INSTALLATIONS CONNEXES.
  - PRÉVOIR DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ADOUCIE DE 25 mm DE DIAM., DE VAPEUR SOUS HAUTE PRESSION DE 150 mm DE DIAM., DE CONDENSAT POMPE DE 100 mm DE DIAM. ET DE GAZ NATUREL DE 50 mm DE DIAM., À AMÉNAGER AVEC DES SOUPAPES, DE L'ISOLANT À CÂBLES CHAUFFANTS ET DES SUPPORTS CONNEXES ET CE, SELON LES INDICATIONS.
  - PRÉVOIR DE NOUVEAUX ENSEMBLES D'ÉVENT, SELON LES INDICATIONS; À AMÉNAGER AVEC LES SUPPORTS CONNEXES REQUIS. VÉRIFIER LES DIMENSIONS EXACTES SUR PLACE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES CALCULS D'ÉBAUCHE, AFIN D'ASSURER LA PRODUCTION DU TIRAGE REQUIS PAR RAPPORT À TOUTS LES RÉGIMES D'ALLUMAGE S'AVÉRANT NÉCESSAIRES POUR LA CHAUFFERIE MONOBLOC. SE REPORTER AU DESSIN M204 AFIN DE RETROUVER LE CHEMINEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉVENT ET LES DESSINS DE CHARPENTE POUR RETROUVER LES DÉTAILS DE BÂTIS ET DE CROCHETS DE SUPPORT POUR UNE ATTACHE AU BÂTIMENT.
  - PRÉVOIR UN TUYAU DE DRAINAGE DE 100 mm DE DIAMÈTRE, À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT ET DES CÂBLES CHAUFFANTS, DEVANT TRAVERSER LE MUR DE FONDATION ET CE, EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL, À ENVIRON 600 mm DE PROFONDEUR, PUIS AVEC UNE PÉNÉTRATION DANS LE MUR DE FONDATION À CE POINT. PRÉVOIR UNE GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ AUX INTÉRIEURS AUTOUR DE LA PÉNÉTRATION DU TUYAU.
  - LE BOUT DE LA TUYAUTERIE SORTANT DU BÂTIMENT ET SE RENDANT AU NOUVEAU EMBOÎTEMENT DEVAIT ÊTRE AMÉNAGÉ AVEC UNE CONNEXION FLEXIBLE ET CE, SELON LES INDICATIONS.